

Protection incolore Anti-UV, Ultra Haute Protection et nouvelle génération des terrasses bois

S'applique sur tous
bois imprégnés
avec le Conditionneur®
Anti-UV Blanchon

■
Spécial teck, ipé,
bangkiraï, merbau,
pin autoclavé
ou thermochauffé

■
Mat hydroperlant
non filmogène :
ne s'éaille pas

■
Double protection
Anti-UV :
ne jaunit pas

■
Sans odeur,
sec en 6 h

■
Extérieur

Protecteur Terrasses et bois horizontaux Anti-UV incolore



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Très riche en résines hydroperlantes en phase aqueuse couplées à des acryliques sélectionnées pour leur souplesse, le PROTECTEUR TERRASSES ANTI-UV INCOLORE BLANCHON assure la protection microporeuse et hydrofuge ULTRA HAUTE PROTECTION des terrasses bois, decks, caillebotis et autres ouvrages horizontaux extérieurs, sans apport de pigmentation colorée : il préserve ainsi la nuance et la couleur originelles de chaque essence de bois.
- Sa formulation en phase aqueuse permet son utilisation sur tous les bois horizontaux (y compris thermotraités et autoclavés) préalablement imprégnés par le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkiraï, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Le PROTECTEUR TERRASSES contient également les deux agents Anti-UV présent en très forte proportion dans le CONDITIONNEUR®, sur lequel il doit impérativement être appliqué. Le SYSTÈME ANTI-UV obtenu présente une efficacité inégalée, et permet la mise en place d'une Protection Incolore durable sur des ouvrages et des essences jusqu'ici très difficiles à préserver d'une manière pérenne.
- Hydroperlant, non filmogène, le PROTECTEUR TERRASSES ne craquelle pas et ne s'éaille pas dans le temps. Il se rénove par lui-même après un simple nettoyage.
- Le PROTECTEUR TERRASSES, répondant aux critères écologiques les plus sévères, ne contient qu'un faible taux de C.O.V. (strictement nécessaire à son séchage parfait dans toutes conditions atmosphériques) et est respectueux de l'homme et de l'environnement.
- Le PROTECTEUR TERRASSES est naturellement incolore et mat (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent impérativement être sains, propres et secs, et avoir été imprégnés avec le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE depuis moins de 48 heures (si ce délai était dépassé, appliquer une nouvelle couche de CONDITIONNEUR®).
- BOIS ANCIENS : si besoin, poncer et dépoussiérer ou utiliser les DÉCAPANTS BÂTIMENT 10' BLANCHON LIQUIDE ou GÉLIFIÉ. Les boiseries tachées ou grisaillées, seront traitées avec le DÉGRISEUR BOIS BLANCHON. Un bois contaminé devra être gratté, nettoyé, puis traité avec TRAIT'PLUS® MU BLANCHON, traitement insecticide-fongicide non gras en phase aqueuse.
- Dégraisser les bois exotiques avec le DILUANT SYNTILAC BLANCHON. Un léger égrenage (papier abrasif fin), à l'issue de la préparation, sur toutes les surfaces, en particulier sur bois lisses ou présentant une surface glacée, brillante, ouvrira les pores et facilitera la pénétration. Ne pas utiliser de laine d'acier. Sur bois thermochauffés, pratiquer un test d'adhérence sur un endroit discret avant l'application sur toute la surface.
- Dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le PROTECTEUR TERRASSES est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer la 1^{ère} couche de PROTECTEUR TERRASSES dans le sens des fibres du bois, au spalter (brosse large) ou au rouleau, en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout). Laisser pénétrer 20 à 30 mn.
- Dès que le bois perd son aspect humide, appliquer la 2^e couche. Lisser avec un spalter sec après quelques minutes pour obtenir un très bel aspect, sans surbrillances ni coulures. La protection microporeuse est effective après 12h de durcissement : grâce à l'effet hydroperlant, l'eau ruisselle, et ne mouille pas le bois.
- BOIS ANCIENS : se reporter au mode d'emploi du CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE, sur lequel le PROTECTEUR TERRASSES doit nécessairement être appliqué.

Blanchon

Protecteur Terrasses Anti-UV incolore

■ ENTRETIEN :

- RÉNOVATION USUELLE (entretien sur bois sains, déjà protégés par le SYSTÈME ANTI-UV INCOLORE) : dès que la surface du bois s'éclaircit naturellement, sous l'action des intempéries et du rayonnement ultraviolet, et apparaît mouillée après une pluie, dé poussiérer la surface et nettoyer avec le NETTOYANT TERRASSES BLANCHON. Bien rincer et laisser sécher, puis appliquer le PROTECTEUR TERRASSES.
- RÉNOVATION TARDIVE (rénovation sur bois altérés) : poncer les surfaces abîmées, dé poussiérer, nettoyer, utiliser si besoin le DÉGRISSEUR BOIS, traiter si besoin avec TRAIT'PLUS® MU puis réimprégnier avec le CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE avant d'appliquer le PROTECTEUR TERRASSES.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement : - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "égrénable/recouvrable" (entre couches) : 6 heures environ dans des conditions normales.
- Séchage "à cœur" : 36 à 48 heures dans des conditions normales.

RENDEMENT

- BOIS RÉSINEUX : 12 à 14 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.
- BOIS EXOTIQUES : 14 à 16 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	FINITION ULTRA HAUTES PROTECTION, POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION ANTI-UV DES TERRASSES ET BOISERIES EXTÉRIEURES HORIZONTALES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS. FORME UN SYSTÈME AVEC LE CONDITIONNEUR® ANTI-UV INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION
TYPE DE RÉSINES	Alkydes modifiés en émulsion et acryliques en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	100 centipoises (BROOKFIELD)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSISTANCE	Fluide
PIGMENTATION	Sans
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	6 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 15.01.2013, validée par le Service Technique le 14.01.2013 et la Direction Commerciale le 14.01.2013.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.